

*maîtres* avaient suscitées depuis la cession du pays. Le curé de Sainte-Marie, le Révd. messire Verreau, <sup>1</sup> dit la tradition, monta en chair à vêpres et exhorta ses ouailles à héberger ceux des soldats d'Arnold, qui n'avaient pu se procurer de gîte, comme étant le seul parti à prendre dans cette triste conjoncture. La tradition ajoute de plus qu'une partie de l'armée d'invasion dina sans invitation au Manoir du seigneur Gabri Elzéar Tachereau lequel était absent et passait l'hiver à Québec.

a levé la hache contre nous. Il y a de cela plus de cent ans, nous étions tous comme une seule famille : de religion différente, nous vîmes en ce pays du contentement de notre roi. Nos pères ont acheté les terres des sauvages et sont devenus un grand peuple; nombreux comme les étoiles du ciel.

" Nous avons ensemencé la terre, et nous sommes par notre industrie devenus riches. Maintenant, un nouveau souverain et ses *grands*, hommes pervers, veulent nous enlever,—sans notre permission,—nos terres et nos richesses.

" Cela nous a paru injuste et tous nos grands hommes, du fleuve Saint-Laurent au Mississipi, s'assemblèrent à Philadelphie, où ils s'entendirent et adressèrent au Roi une supplique, disant qu'ils agiraient en frères et combattraient pour lui, mais qu'ils ne consentiraient pas à céder leurs terres et leurs biens. Le Roi refusa d'obtempérer à notre prière, envoya une vaste armée à Boston et s'efforça d'ameuter contre nous nos frères du Canada. L'armée du Roi, à Boston, investit les campagnes et les demeures et tua grand nombre de femmes et d'enfants, au sein de leurs paisibles occupations. Les Bostonnais firent appel à leurs frères des campagnes : ils volèrent à notre secours ; en six jours, ils levèrent une armée de cinquante mille hommes, chassant les troupes du Roi qui se réfugièrent à bord de leurs vaisseaux, tuèrent ou blessèrent quinze cents de leurs hommes. Depuis cela, elles n'osèrent franchir les limites de Boston.

" Maintenant nous apprenons que les Français et les Indiens du Canada se plaignent à nous de ce que les troupes du Roi les tyrannisent et leur font payer très-cher le rhum, etc., et les excitent à prendre les armes contre les Bostonnais leurs frères qui ne leur ont jamais fait de mal. Conformément aux vœux des Français et des Indiens, nos frères, nous sommes venus à leur aide avec l'intention d'expulser les soldats du roi : une fois ces derniers expulsés, nous retournerons en notre pays et laisserons cette contrée, à la paisible jouissance de ses habitants. Si les Indiens, nos frères, veulent se joindre à nous, nous leur en saurons fort gré ; nous leur accorderons par mois une portugaise, deux piastres de prime, avec provisions de bouche et le privilège de se choisir des chefs militaires pour leur commander."

Senter ajoute que ces promesses séduisantes—où le rhum à bon marché était pour quelque chose—eurent l'effet désiré ; cinquante Indiens prirent leurs canots et se mirent en route.

<sup>1</sup> Messire Jean Marie Verreau, né le 22 mars 1740, au Château-Richer, fils de François Verreau et d'Elizabeth Gagnon ; ordonné, le 25 août 1766 ; premier curé résident de Sainte-Marie de la Beauce, en 1766. Messire Verreau semble avoir remplacé le récollet Claude Loiseau, en religion frère Théodore, missionnaire à Ste. Marie et à St. Joseph en 1762, lequel avait succédé au récollet Claude Cliche, connu en religion sous le nom de "Frère Didace" ; lequel était missionnaire en 1759 à Sainte-Marie et à Saint-Joseph de la Beauce, il mourut le 7 février 1780.

En 1785, la paroisse paraît avoir été desservie par Messire J. Maurice Jean, en 1786, par Messire Jos. Deguise, en 1795, par Messire Jos. Lelièvre-Duval, lequel devint plus tard aumônier du Régiment Royal Canadien et mourut à Repentigny en 1807.

Le respectable messire Verreau mourut 19 août 1817, âgé de 78 ans, à Saint-Thomas, dont il avait été le curé depuis 1796 ; en 1796, Messire Antoine Vallade, né à Blois, le 8 septembre, 1768, prenait la cure de Sainte-Marie, où il décéda, le 2 juillet 1839, âgé de 70 ans.